

Calendrier des permanences juridiques

Point-justice du Tribunal judiciaire de Nancy – Juillet et août 2025

Les permanences se déroulent les lundis et vendredis, de 11 heures à midi et de 14 heures à 15 heures.

Elles se tiennent dans le bureau d'aide aux victimes situé dans la salle des pas perdus du tribunal (niveau -1).

Aucun rendez-vous préalable n'est nécessaire. Les personnes sont reçues selon leur ordre d'arrivée.

	Avocat – 11h00 à 12h00	Avocat – 14h00 à 15h00
Lundi 30 juin Vendredi 4 juillet	Cécile GEORGEON-ROOS	Matthieu DULUQC
Lundi 7 juillet Vendredi 11 juillet	Naïma MOUDNI-ADAM	Floriane JACQUIN
Lundi 18 août Vendredi 22 août	Juliette GROSSET	Emilie FRITSCH
Lundi 25 août Vendredi 29 août	Andreas GARCIA TRULA	Elsa MAZURE